

Formation Équipier de Première Intervention (EPI en UMFI) - 1h30 EPIUMFI1h30

Face à un départ de feu, les premières secondes sont déterminantes. Cette formation pratique en Unité Mobile de Formation Incendie permet à vos collaborateurs d'acquérir les bons réflexes pour donner l'alarme, transmettre l'alerte, choisir le moyen d'extinction adapté et intervenir en sécurité sur un feu naissant. Grâce à des mises en situation réalistes et à la manipulation individuelle d'un extincteur, chaque participant apprend à agir efficacement tout en respectant les limites de son intervention.

Présentiel - Synchrone

Vous souhaitez connaître les étapes, la durée et l'organisation pratique avant de choisir votre formation ? Consultez notre guide : [Comment se déroule une formation incendie en unité mobile ?](#)

Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :

- préparer les salariés désignés comme Équipiers de Première Intervention à réagir efficacement face à un départ de feu ;
- réduire le délai de réaction entre la découverte d'un incendie, le déclenchement de l'alarme et l'utilisation d'un moyen d'extinction ;
- développer des réflexes opérationnels grâce à la manipulation individuelle d'un extincteur en situation simulée ;
- renforcer la maîtrise des consignes internes d'alarme, d'alerte et de mise en sécurité ;
- limiter les conséquences humaines et matérielles d'un feu naissant, sans exposer inutilement les intervenants ;
- sensibiliser les collaborateurs aux limites de leur intervention et à la nécessité de conserver une voie de repli ;
- contribuer à la démarche de prévention du risque incendie et au développement d'une culture de sécurité au sein de l'établissement.

Les + métier

Formation EPI en unité mobile à Lyon en 1 h 30 : alarme, alerte et manipulation d'extincteurs face à un départ de feu. Programme et devis EVINCEL.



Public Visé

Salariés désignés ou susceptibles d'être désignés comme Équipiers de Première Intervention. Cette formation peut également être suivie par tout salarié devant être capable d'utiliser les moyens de première intervention disponibles dans son établissement.



Pré Requis

Aucun prérequis particulier n'est exigé.

Les participants doivent toutefois être en mesure de comprendre les consignes de sécurité et de participer aux exercices pratiques de manipulation des extincteurs. Toute situation de handicap ou restriction particulière doit être signalée en amont afin d'étudier les adaptations possibles.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier le rôle, les missions et les limites d'intervention d'un Équipier de Première Intervention.
Reconnaître les principaux mécanismes d'un départ de feu, les classes de feu et les dangers liés aux fumées.
Déclencher l'alarme et transmettre une alerte précise conformément aux consignes de l'établissement.
Identifier les différents types d'extincteurs et sélectionner l'agent extincteur adapté à la nature du feu.
Contrôler visuellement un extincteur avant son utilisation et adopter une position d'intervention sécurisée.
Mettre en œuvre un extincteur sur un départ de feu simulé, en respectant les distances et les techniques d'extinction.
Évaluer les limites de l'intervention, interrompre l'action si nécessaire et se mettre en sécurité en maintenant une voie de repli.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIUMFI1h30-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Accueil et positionnement initial — environ 5 minutes

- Présentation du déroulement de la formation.
- Recueil de l'expérience et des connaissances des participants.
- Présentation des règles de sécurité applicables dans l'UMFI. Apports théoriques essentiels — environ 25 minutes
- Le principe de la combustion et le triangle du feu.
- Les principales classes de feu : A, B, C, D et F.
- Les dangers liés aux fumées et à la propagation d'un incendie.
- Les limites d'une intervention réalisée avec un moyen de premier secours. Donner l'alarme et transmettre l'alerte
- Différence entre alarme et alerte.
- Reconnaissance du signal d'alarme de l'établissement.
- Informations essentielles à transmettre aux secours ou au poste de sécurité.
- Préparation de l'accueil et du guidage des secours extérieurs. Choisir le moyen d'extinction
- Identification des extincteurs à eau pulvérisée avec additif et au dioxyde de carbone.
- Correspondance entre les agents extincteurs, les classes de feu et les risques présents.
- Précautions particulières en présence d'électricité.
- Vérifications visuelles à effectuer avant utilisation. Exercices pratiques en UMFI — environ 50 minutes
- Mise en situation de découverte d'un départ de feu.
- Déclenchement simulé de l'alarme.
- Transmission d'un message d'alerte.
- Choix du moyen d'extinction approprié.
- Démonstration commentée de l'utilisation des extincteurs.
- Manipulation individuelle d'au moins un extincteur par chaque participant sur bac à flammes écologique ou simulateur électronique.
- Positionnement sécurisé de l'intervenant et maintien d'une possibilité de repli.
- Application des distances d'approche et des techniques d'extinction.
- Décision de poursuivre l'intervention, de se replier ou d'évacuer.
- Débriefing collectif des exercices. Évaluation et synthèse — environ 10 minutes
- QCM de validation des connaissances.
- Évaluation pratique à partir d'une grille d'observation.
- Correction commentée.
- Rappel des consignes essentielles.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie **active, participative et essentiellement pratique**, adaptée aux situations professionnelles des participants. Les méthodes mises en œuvre comprennent :

- des **apports théoriques courts et illustrés** sur le risque incendie, les classes de feu, l'alarme, l'alerte et les moyens d'extinction ;
- des **échanges interactifs** permettant de prendre en compte l'expérience des participants et les consignes propres à leur établissement ;
- des **démonstrations commentées** par le formateur sur le choix, la mise en sécurité et l'utilisation des extincteurs ;
- des **études de situations professionnelles** afin d'identifier la conduite à tenir face à différents départs de feu ;
- des **mises en situation réalistes en Unité Mobile de Formation Incendie** ou sur dispositif pédagogique sécurisé ;
- la **manipulation individuelle d'un extincteur** par chaque participant sur un feu simulé ou contrôlé ;
- des **débriefings collectifs et individualisés** permettant de corriger les gestes, consolider les acquis et rappeler les limites d'intervention.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen de :

- la **signature d'une feuille d'émargement** par les participants et le formateur ;
- le **contrôle de l'assiduité et de la participation** aux activités théoriques et pratiques ;
- la **traçabilité des résultats** au questionnaire et à la mise en situation pratique ;

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et techniques mobilisés pendant la formation comprennent :

- une **Unité Mobile de Formation Incendie (UMFI)** ou un espace pratique sécurisé ;
- un **bac à flammes écologique alimenté au gaz** ou un simulateur de feu adapté ;
- des **extincteurs pédagogiques**, notamment à eau pulvérisée avec additif et au dioxyde de carbone ;
- un **dispositif pédagogique d'alarme et d'alerte** permettant de reproduire la conduite à tenir en entreprise ;
- des **supports visuels et audiovisuels** présentant les classes de feu, les agents extincteurs et les règles d'intervention ;
- des **fiches réflexes, consignes de sécurité et supports pédagogiques EVINCEL** remis ou présentés aux participants ;
- un **questionnaire d'évaluation des connaissances** et une **grille d'observation des exercices pratiques**.

Les équipements utilisés sont adaptés aux objectifs de la formation et permettent à chaque participant de réaliser une manipulation pratique dans des conditions maîtrisées et sécurisées.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIUMFI1h30-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- une **grille individuelle de suivi et d'évaluation des compétences** renseignée par le formateur ;
- un **questionnaire de satisfaction à chaud** complété en fin de session ;
- la remise d'une **attestation individuelle de fin de formation** au participant ;
- la transmission d'un **certificat de réalisation** au commanditaire.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en sécurité incendie, maîtrisant la mise en œuvre des moyens de première intervention et l'animation d'exercices pratiques sur feu contrôlé.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen :

- d'un **questionnaire théorique** portant sur les principes de l'incendie, l'alarme, l'alerte et le choix des moyens d'extinction ;
- d'une **observation continue** lors des démonstrations et exercices pratiques ;
- d'une **mise en situation individuelle** comprenant le choix et la manipulation d'un extincteur sur un départ de feu simulé ;
- d'une **grille d'évaluation pratique** vérifiant notamment le respect des consignes de sécurité, le positionnement, la distance d'intervention et le maintien d'une voie de repli ;
- d'une correction collective et d'un débriefing avec le formateur.

La formation est validée lorsque le participant adopte un comportement adapté, utilise correctement le moyen d'extinction et respecte les limites de l'intervention. Une **attestation individuelle de fin de formation** est remise à l'issue de la session.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : ☐ un emplacement extérieur plat, stable, dégagé et accessible permettant le stationnement et l'utilisation sécurisée de l'Unité Mobile de Formation Incendie ; ☐ un espace suffisant pour les manœuvres et le balisage de la zone de formation, à l'écart des circulations de véhicules et du public ; ☐ une salle adaptée à la partie théorique, lorsque celle-ci ne peut pas être réalisée dans l'unité mobile, équipée de tables, de chaises et d'une alimentation électrique ; ☐ un accès à une prise électrique de 230 V, selon la configuration du matériel pédagogique utilisé ; ☐ les consignes de sécurité incendie de l'établissement, les procédures internes d'alarme et d'alerte, ainsi que les plans d'évacuation disponibles ; ☐ l'accès aux moyens de première intervention présents sur le site, lorsqu'une présentation ou une visite de repérage est prévue ; ☐ l'autorisation préalable de réaliser un éventuel essai d'alarme ou exercice simulé, avec information des personnels et du service de sécurité ; ☐ un interlocuteur référent chargé de l'accueil du formateur, de l'accès au site et de la coordination avec les services concernés. ☐ Les participants doivent porter une tenue adaptée aux exercices pratiques et des chaussures fermées. Toute contrainte particulière d'accès, de circulation ou de sécurité doit être communiquée à EVINCEL avant la session.

Modalités d'accessibilité handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une adaptation des modalités pédagogiques, techniques ou organisationnelles. Les besoins doivent être communiqués en amont afin d'étudier les aménagements compatibles avec les objectifs et les exercices pratiques de la formation.



Durée

1.50 Heures **0.21** Jour 2 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIUMFI1h30-20260922

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427